COMMUNE DE JUSSY

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 11 mars 2013

Le conseil municipal est convoqué en séance ordinaire sur un avis du président daté du 04 mars 2013

ORDRE DU JOUR:

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 février 2013
- 2. Communications du bureau du conseil municipal
- 3. Communications générales du maire et des adjoints
- 4. Prise de position sur un financement par le Fonds Intercommunal (FI) Résolution éventuelle
- 5. Comptes 2012. Information
- 6.Bouclement des comptes après travaux. Bâtiment de la mairie. Ancienne école. Mise en souterrain lignes électriques secteurs Beillans, Bellebouche et Château l'Evêque. Information
- 7. Construction d'un parking souterrain. Suivi du dossier
- 8. Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours
- 9. Fixation des dates des prochaines séances pour les commissions
- 10.Divers

Séance ouverte à 20h02 Séance levée à 22h05

Présidence de séance : Jean-Daniel Baud, président du conseil municipal

Secrétaire du conseil municipal : René Beaud

Présents: Josef Meyer, maire

Anne-Françoise Morel, adjointe Denis Chenevard, adjoint

Sandra Bolzonello, Cyril Bugnon, Patricia Crousaz Pantet, Nicolas Emmenegger, Catalina Kauz, Richard McAllister, Alain Magistra, Géraldine Mathieu, Louise Martin, Philippe Othenin-Girard et Myriam Rivollet, conseillers municipaux

Excusé: Olivier Sommer, conseiller municipal

Approbation du procès verbal de la séance du 18 février 2013

Approbation du procès verbal de la séance du 18 février 2013 4733 Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

Communications du bureau du conseil municipal

Communications du bureau du conseil municipal 4734 Le texte de la pétition sur la circulation a été envoyé à chacun des conseillers par courriel. Le service de surveillance des communes a transmis un courrier sur le traitement à appliquer aux résolutions du conseil municipal. Il est remis en pièce jointe. La visite du bâtiment de l'ancienne chapelle catholique est prévue le 13 avril prochain à 10h00. Les employés communaux ont transmis une lettre de remerciements à l'exécutif et aux conseillers municipaux pour le vote positif qui traitait de la CAP. Les procès-verbaux des commissions doivent obligatoirement transiter par le secrétariat pour classement et diffusion. Avis aux amateurs, la traditionnelle course des conseillers communaux se déroulera le 20 avril prochain à Bernex.

Communications générales du maire et des adjoints

Communications générales du maire et des adjoints 4735 En préambule, M. le maire rapporte sur dernière séance d'Arve et Lac à laquelle il a participé avec M. Denis Chenevard, adjoint. Le but de ces réunions est de favoriser les échanges entre les communes avec pour thèmes, par exemple, la police avec le projet GEveille, la gestion des déchets avec la recherche d'un nouveau centre, type Esrec comme à la Praille, pour notre région. La surface nécessaire est de 4000 m2. La péréquation financière à renouveler où à renforcer? L'Etude pour un bac pour une traversée du lac. La mobilité dans notre région. La fusion des ORPC. La recherche d'un équilibre social et d'une meilleure gestion communale. Mieux vaut améliorer nos prestations sociales chez nous que chez les autres. Recherche d'un fonctionnement logique pour les subventions accordées aux sociétés sportives ou culturelles hors communes. Enfin, le vrai souci pour nos communes, le déploiement de la fibre optique.

Ce matin même, M. le maire a participé en ville de Genève à une séance du comité de pilotage biologique de notre canton. Des mesures seront prises pour la protection du grand gibier et du Chamboton. Le projet batraciens dans les bois de la Renfile devisé à CHF 2'000'000.00 a également été évoqué. Notre région et la commune de Jussy s'opposeront fermement à ce projet tant que la piste cyclable « Avenir/Jussy » ne sera pas réalisée. La sécurité de nos enfants étant primordiale.

Statistiques : 1213 habitants. 17 personnes au chômage. Guichet postal. Résultats financiers en baisse par rapport au mois de janvier

Personnel communal. Mme Edyta de Carvalho est actuellement en congé maladie pour cause de futur accouchement. Ne souhaitant pas reprendre son poste après son congé maternité, elle sera remplacée dès le mois d'avril par M. Yves Liechti qui travaillera à la tâche avec rémunération horaire.

Mme Anne-Françoise Morel, adjointe.

DIM, décision du 19.02.2013, approuvant la délibération du conseil municipal du 10.12.2012 ayant pour objets : l'autorisation accordée au Maire d'acquérir la parcelle N°134 de 3349m2, feuillet 29 de Jussy, avec habitation de deux étages avec appentis, propriété de la Société Catholique Romaine de Meinier-Gy-Jussy, sise le long de la route de Jussy, pour un montant de CHF 1'500'000.00, avec conditions et un crédit de CHF 2'100'000.00 destiné à l'acquisition de ladite parcelle, est approuvée avec les remarques suivantes : la délibération précise que l'acquisition sera partiellement comptabilisée au patrimoine financier, ne précisant pas pour l'instant une affectation d'utilité publique, s'agissant d'une réserve de terrain.

Reçu du service de surveillance des communes, les accusés de

réception pour les délibérations suivantes du 18 février 2013 : Création de la Fondation intercommunale CAP et approbation des statuts, autorisation accordée au maire d'octroyer un nouveau prêt de CHF 1'600'000.00 à la fondation de la commune de Jussy pour le Logement, pour une durée de 10 ans, au taux moyen actuel du marché de 1,5%, soit du 31 janvier 2013 au 31 janvier 2023, en date du 18.02.2013, indemnités allouées aux Maire et aux Adjoints en 2013.

M. Denis Chenevard, adjoint.

Préavis favorables délivrés le 11 mars 2013 à :

Mme Nadine de Rotschild, pour agrandissement d'une habitation et création d'une pièce d'eau au 14 route du Petit Lullier. M. Marc Vifian, pour création d'une piscine au chemin du Charivari 7. M. et Mme F. et D. Raymond, pour agrandissement et transformation d'une annexe en logement, piscine, aménagements extérieurs, portail, parking, capteurs solaires et installation de 6 sondes géothermiques au 309 route de Jussy.

<u>Prise de position sur un financement par le Fonds</u> Intercommunal (FI) Résolution éventuelle

Prise de position sur un financement par le Fonds Intercommunal (FI) Résolution éventuelle 4736 M. le président rappelle aux conseillers municipaux le droit d'opposition possible sur la décision prise par l'assemblée générale de l'ACG relative à la prise en charge par le Fonds Intercommunal (FI) d'un montant de CHF 50'000.00 en faveur de la 7ème conférence européenne des villes durables en avril 2013, organisée par la ville de Genève. Au vote, aucune opposition ne s'étant manifestée, aucun recours ne sera déposé Mme Louise Martin se demande pourquoi nos petits villages financent une telle manifestation ? M. Meyer répond que ce n'est pas seulement la ville de Genève mais l'ensemble du canton qui est partie prenante.

Comptes 2012. Information

Comptes 2012. Information

4737 Mme Anne-Françoise Morel annonce que les rentrées fiscales PP sont en augmentation. L'ensemble des amortissements complémentaires voté en décembre a pu être comptabilisé. Nos revenus se portent bien. Pour rappel, le montant communiqué par les services du canton au sujet de la rentrée fiscale prévisible pour 2012, figure au budget à hauteur de 100% de sa valeur.

Boucl. comptes travaux. Mairie. Ancienne école. Mise souterrain lignes électriques. Information

Boucl. comptes travaux. Mairie. Ancienne école. Mise souterrain lignes électriques. Information 4738 Mme Anne-Françoise Morel reprend la parole et commente les divers tableaux remis aux conseillers municipaux.
Bâtiment de la mairie: Coût total du projet. CHF 3'555'060.41. Un montant de CHF 79'656.25 est encore en attente de paiement sur 2013. Le montant total des investissements s'élève quant à lui à CHF 3'146'905.51. Pour mémoire, la délibération initiale du 19

avril 2010 portait sur un montant de CHF 2'700'000.00 sous déduction d'un montant de CHF 65'000.00 déjà payé par le compte de fonctionnement. Des travaux complémentaires, d'un montant de CHF 250'000.00, non devisés initialement, tels que le changement complet de la charpente, approuvés par un vote de principe du CM ont été réalisés. Une nouvelle délibération portant sur un montant de CHF 446'905.51 sera à voter pour clore ce crédit d'investissement. A l'unanimité ce dossier est transmis à la commission des bâtiments pour préavis. M. Jean-Daniel Baud rappelle que pour un tel chantier, il est inévitable d'avoir des dépassements et regrette que la commission des bâtiments n'aie pas été tenue régulièrement au courant de ces derniers. M. Denis Chenevard énumère les travaux complémentaires réalisés.

Bâtiment de l'ancienne école. Le coût total du projet s'est élevé à CHF 1'702'582.55. Dont un montant porté à l'investissement de CHF 1'357'432.45. La délibération du 19 avril 2010 portait sur un montant de CHF 1'465'000.00. Ce crédit d'investissement est donc clôturé. Les dépassements qui concernent ce chantier correspondent à la remise en état complète de la cour, du toit du petit bâtiment et de l'aménagement des combles. Mise en souterrain des lignes électriques. Le coût total de ce projet s'est élevé à CHF 1'694'587.14 dont un montant de CHF 1'345'194.84 à l'investissement. La délibération du 7 février 2011 portant sur un montant de CHF 1'700'000.00, ce crédit est donc clôturé.

Diverses réponses sont apportées aux questions posées sur les divers dépassements de ces 3 chantiers. Le président rappelle que les documents remis sont à usage exclusif des conseillers.

<u>Construction d'un parking souterrain. Suivi du dossier</u>

Construction d'un parking souterrain. Suivi du dossier

4739 Suite à une enquête réalisée, à la demande des conseillers municipaux auprès des communes voisines, les réponses sont jointes au présent procès-verbal sur une feuille annexe. Commune de Vandoeuvres, le parking ne correspond plus aux normes actuelles. La zone bleue s'est étendue sur le domaine privé. Au sujet de celui de Meinier qui comprend 150 places, quel est le nombre de places réservées pour les locataires demande Mme Sandra Bolzonello? La question sera posée. Pour notre village, l'hypothèse actuelle consiste à le construire sur un ou deux étages en visant la création de 120 places avec des réserves pour le futur. Mme Sandra Bolzonello a de la peine avec la conception de ce futur parking. Elle trouve le nombre de 150 places trop important. Mme Anne Françoise Morel pense qu'il ne faut pas le voir trop petit, des locations seraient possibles au mois pour les utilisateurs des TPG par exemple. Pour les visiteurs du cimetière, il est actuellement impossible de trouver une place à la route de Juvigny. M. Meyer rappelle qu'il s'agit de libérer de la place au centre du village et de construire pour l'avenir avec des réserves pour un agrandissement futur d'où la logique d'une telle grandeur. Les discussions préliminaires qui se sont déroulées avec le propriétaire voisin, semblent positives pour la vente d'une bande de 10 mètres de largeur qui permettrait une entrée ou une sortie sur la route de Jussy à l'ouest du bâtiment des pompiers. La commission désire aller de l'avant avec ce projet et une détermination ferme pour un ou deux étages. Le conseil municipal est favorable à un seul étage. Un avant-projet devra être commandé afin de connaître le coût d'une telle construction tout en sachant que Gy n'a déjà pas assez

de places. Une consultation des autorités de Meinier et Vandoeuvres est nécessaire afin de savoir si le nombre des places correspond à l'usage actuel. A Meinier, il semble que trop de véhicules sont parqués hors des zones. Pour le village de Choulex, le parking est trop éloigné du centre du village qui souffre d'un engorgement certain. M. Jean-Daniel Baud propose à nouveau une étude préliminaire. M. Cyril Bugnon, président de la commission des bâtiments pense qu'il ne faut pas se mettre un fil à la patte. Le projet de la couverture de la terrasse ne doit pas être repoussé dans le cadre de la réflexion sur la réalisation d'un futur parking. MM. Meyer et Baud trouvent dommage d'investir immédiatement dans le cadre d'un projet qui se veut un lien fort entre le parking et la salle des fêtes. Si le projet du parking était abandonné, le décalage ne serait que d'une année. M. Bugnon trouve que la commission des routes ne prend en compte le projet des bâtiments. M. Jean-Daniel Baud lui répond que de passer encore une année avec une tente ne semble pas être un grave problème. Mme Patricia Crousaz-Pantet trouve important de ne pas mettre la charrue avant les bœufs, néanmoins elle se demande si les deux projets ne peuvent pas être conduits de front dans un bon ordre des choses. Mme Sandra Bolzonello trouve aberrant d'avoir une sortie pour les piétons sous la terrasse. Si cinq places sont sacrifiées, il est plus important de préserver la terrasse. M. Jean-Daniel Baud, président de la commission des routes, demande un peu de temps afin de pouvoir mener à bien l'étude initiale de ce projet. Il a pris note des diverses remarques émises.

Rapports des présidents de commissions et de l'exécutif sur les dossiers en cours

Rapports des présidents de commissions et de l'exécutif sur les dossiers en cours 4740 Travaux Publics et Sécurité. M. Jean-Daniel Baud, président et M. Josef Meyer, maire.

Une offre qui va être discutée en commission a été demandée pour le réaménagement du carrefour de Meurets. Le coût est devisé à environ CHF 16'000.00. La prolongation du chemin des Prés Seigneur va coûter CHF 85'000.00 avec un nouveau surfaçage sur son entier. La déchetterie des Prés Seigneur après comparaison de 2 offres a été commandée à la maison Serbeco.

Bâtiments. M. Cyril Bugnon, président et M. Denis Chenevard, adjoint.

La commission s'est réunie le 6 mars derniers. La décoration des locaux a été discutée. Les projets qui sont exposés dans la salle du Conseil sont commentés par Mme Sandra Bolzonello et M. Philippe Othenin Girard. Mme Patricia Crousaz-Pantet trouve ces derniers tristes. Un autre artiste va également proposer d'autres œuvres. Le devis pour les travaux de terrasse d'élève à environ CHF 445'000.00. Le changement des fenêtres de la salle des fêtes devrait commencer avant Pâques. L'aménagement des sanitaires aux Beillans devrait suivre.

Urbanisme. Mme Géraldine Mathieu, présidente et M. Josef Meyer, maire.

La commission s'est réunie le 21 février dernier. Le changement du panneau officiel avec plan standard est en cours avec la société Géomatic. La réalisation est prévue avant l'été. Au sujet de la renaturation du Chamboton, le tronçon N°3 devrait être réalisé d'ici la fin de l'année. L'analyse et l'entretien du réseau secondaire sont planifiés pour cette année dans les secteurs de Lullier, Monniaz et Sionnet. Des devis sont attendus pour la réfection de divers collecteurs agricoles. M. Meyer informe sur le futur tracé du

chemin viticole qui traverse notre commune et qui se termine à Choulex. M. Jean-Daniel Baud trouve ce cheminement intéressant pour une marche du 1er août.

Administration, M. Alain Magistra président et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe.

Prochaine réunion le 15 avril prochain pour les comptes 2012. Au sujet du site internet, voir si le futur plan communal Géomatic peut être mis en ligne ? Mme FRIAUT attend toujours des remarques de conseillers municipaux au sujet de la maquette du site.

Ecole et Sports, Mme Myriam Rivollet et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe.

Rien à signaler. Prochaine réunion le 13 mars à 20h0

Loisirs, Jeunesse et Vie sociale, Mme Catalina Kauz et M. Denis Chenevard, adjoint

La sortie des aînés pourrait se dérouler du côté de Montreux avec un voyage avec le train du chocolat et la visite d'une fromagerie. L'organisation de la fête du 1er août suit son cours. La sortie des jeunes s'est très bien déroulée. Pour l'an prochain, une sortie à Europa Park est envisagée. La sortie du conseil municipal est prévue pour le jeune genevois 2014, soit le 11.09.2014. Une discussion s'ouvre sur le sujet. Pourquoi ne pas imaginer deux sorties de 2 jours. Dossier à suivre

Rapport administratif 2013. M. Jean-Daniel Baud, président du conseil municipal, rappelle que les commissions ont émis le désir de participer à son élaboration. Après discussions il n'est pas jugé nécessaire d'organiser une séance particulière sur le sujet. Un canevas avec le nombre de caractères sera remis à chaque président de commission. Le délai pour le 1er jet est fixé au 15 avril prochain.

<u>Fixation des dates des prochaines sésnces pour les commissions</u>

Fixation des dates des prochaines sésnces pour les commissions 4741 Bâtiments 16.04.2013, 20h00
Travaux Publics Sécurité, 25.03.2013 20h00
Administration, 15.04.2013 à 20h00
Ecoles, 13.03.2013 à 20h00
Urbanisme, 10.04.2013 à 20h.00
Loisirs, 04.03.2013 20h00

Divers

Divers

4742 Mme Myriam Rivollet demande l'installation d'une poubelle dans le secteur du Petit Lullier pour permettre de mieux sensibiliser les propriétaires au ramassage des déjections canines.

M. Philippe Othenin Girard rappelle l'épisode de l'empoisonnement de l'eau à Lullier qui a nous rendu sensible au sujet de sa qualité. Il propose de présenter au prochain CM un projet intitulé « Solidarité eau »

Mme Sandra Bolzonello, aimerait savoir si les responsables d'un projet humanitaire au Kenya peuvent être reçus par l'exécutif afin de demander une subvention? Un rendez-vous sera fixé. M. Meyer rappelle que pour Haïti un montant de CHF 5'000.00 a été versé en

2012.

Mme Géraldine Mathieu aimerait savoir où en est le dossier de la « Maison des Bois ». A ce jour aucun élément nouveau n'est à apporter.

M. Jean-Daniel Baud aimerait savoir de quelle manière l'information sera donnée à la population sur « Clair Vivre » et la « Maison des Bois » ? Le dossier sur la « Maison de la Forêt » pourrait être transmis par courriel aux membres du conseil. Beaucoup de peine à trouver la forme. La mise en route pourrait intervenir ce printemps.

M. Josef Meyer, rappelle notre sortie à Cerniat, commune qui avait lancé un appel au secours au sujet de ses finances communales ainsi que de notre vœu de trouver un geste tangible en faveur de ce village. Par un courrier de son syndic, nous avons appris que la fraiseuse communale est à bout de souffle et que son remplacement est devisé à environ CHF 18'000.00.

M. Philippe Othenin est positif face à une telle démarche. Mme Louise Martin demande une réflexion globale sur l'aide sociale. M. Magistra est favorable à un geste de l'ordre de CHF 10'000.00 sur l'exercice 2013, en dépassement du budget social. Par un vote de principe, ce montant est octroyé à la commune de Cerniat, par 9 oui, 1 non et 1 abstention.

M. le maire rappelle la réunion communale sur la circulation du 17 avril prochain. La présence de l'ensemble du conseil municipal est vivement souhaitée.

Conseil municipal

Le Président Le Vice-Président Le Secrétaire

Jean-Daniel BAUD Philippe Othenin-Girard René BEAUD